

JEAN-FRANÇOIS
SAMLONG

UN SOLEIL EN EXIL

ROMAN

CONTI
NENTS
NOIRS

nrf | GALLIMARD

DU MÊME AUTEUR

Romans

- TERRE ARRACHÉE, Chez l'auteur, 1982 (prix de Madagascar).
- MADAME DESBASSAYNS, Éditions Jacaranda, 1985 (prix des Mascareignes).
Réédition, Orphie, 2017.
- POUR LES BRAVOS DE L'EMPIRE, Éditions Jacaranda, 1987.
- ZOURA, FEMME BON DIEU, Éditions Caribéennes, 1988.
- LA NUIT CYCLONE, Éditions Grasset, 1992 (prix Charles Brisset).
- L'ARBRE DE VIOLENCE, Éditions Grasset, 1994 (prix de la Société des gens de lettres) ; Le Livre de Poche, 1996.
- DANSE SUR UN VOLCAN, Ibis Rouge Éditions, 2001.
- LE NÈGRE BLANC DE BEL AIR, Éditions Le Serpent à Plumes, 2002.
- L'EMPREINTE FRANÇAISE, Éditions Le Serpent à Plumes, 2005.
- UNE GUILLOTINE DANS UN TRAIN DE NUIT, Gallimard, Continents Noirs, 2012.
- EN EAUX TROUBLES, Gallimard, Continents Noirs, 2014.
- HALLALI POUR UN CHASSEUR, Gallimard, Continents Noirs, 2015.

Photos

- L'ÎLE INSOLITE D'UN JARDIN CRÉOLE, Surya Éditions, 2011.
- LE VOLCAN OU LA FUSION DES IMAGES, préface de Jean-Noël Schifano,
Éditions Surya & Udir, 2014.
- VUES INTÉRIEURES, photographies de François-Louis Athénas, Épica, 2015. « Vues intérieures ou scènes de vie créole ».
- LA CEINTURE BLEUE, Éditions Surya & Udir, 2016.
- AILES BLANCHES, AILES NOIRES, préface de Georges-Olivier Châteaureynaud,
Éditions Surya & Udir, 2018.
- LA RÉUNION ET MAYOTTE, préface de Pierrette Fleutiaux, Éditions Udir, 2019.

CONTINENTS NOIRS

Collection dirigée par Jean-Noël Schifano

JEAN-FRANÇOIS SAMLONG

Un soleil en exil

roman

CONTINENTS NOIRS *nrf* GALLIMARD

*À la mémoire des enfants de la Creuse,
de la Corrèze, du Cantal, de la Lozère,
du Tarn, du Gers, et d'ailleurs.
À ceux qui, un demi-siècle après,
commencent à peine à aborder
les événements sans hurler, ayant peur
encore de leur passé d'exilés.*

Les enfants qui se cachent pour ne pas mourir, puis cachent qu'ils ont été cachés, à qui l'on cache leurs origines ou dont les origines se cachent, nous enseignent que c'est par un récit que se compose notre identité.

BORIS CYRULNIK

Je me souviens. Comme une promesse de souffrance alors qu'on voudrait voir dans l'enfance une promesse de, c'est idiot, ce mot, de bonheur.

LAURENT MAUVIGNIER

LIVRE I : RAFLES

Toute loyauté a disparu parmi les
hommes; entre eux ils disent du mal,
les lèvres flatteuses, le cœur double.

Psaume 12

1945

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la disette dégénère en famine à La Réunion : « Les magasins ouvraient une fois la semaine, chacun à leur tour. Dans la rue, les gens ramassaient une grosse pierre sur le bord du chemin. Le premier arrivé mettait la pierre devant la porte de la boutique ; le suivant posait la sienne derrière et ainsi de suite. Au fur et à mesure que chacun était servi, on *tirait* sa pierre et chacun avançait la sienne d'un cran. Les gens attendaient des heures, assis sur leur pierre. »

Après la capitulation de l'Allemagne, la France se prépare à ses premières élections. À La Réunion, la gauche obtient 22 sièges sur 36 au conseil général et elle envoie Raymond Vergès et Léon de Lépervanche à l'Assemblée nationale constituante.

1946

Il y a disette de vivres mais pas d'idées nouvelles. En effet, le climat politique de l'après-guerre est favorable à des changements politiques. Le 14 mars 1946, les députés Léon de Lépervanche et Raymond Vergès présentent à leurs collègues le projet de départementalisation. Il n'y a pratiquement pas de discussion et, à 11 h 50, les députés

approuvent le projet à l'unanimité. Pour la gauche et les communistes, la départementalisation signifie un coup de balai sur les vieilles mœurs coloniales et une libéralisation de la société, vers une plus grande égalité. Le 19 mars, la loi n° 46-451 « tendant au classement comme départements français de la Guadeloupe, de la Martinique, de La Réunion et de la Guyane française » est publiée au *Journal officiel*.

1947-1951

Le passage de pouvoirs entre le gouverneur Capagorry et le préfet Paul Demange a lieu le 15 août 1947. Puis le temps passe. On doute du succès de la départementalisation : la France n'a aucun besoin de La Réunion. Les vieux préjugés coloniaux refont surface : la force d'inertie de la masse, l'indolence créole... Sommes-nous plus que jamais de France, en France presque ? Sommes-nous un département français ? Oui, sur le papier. Dans les faits, les Réunionnais n'ont pas droit à l'égalité absolue avec les Français de la métropole. Le peuple a faim, car l'application de la loi et les avantages substantiels qui en découlent pour les travailleurs se heurtent à la résistance acharnée des vingt grosses familles qui font peser sur l'île leur paralysante domination. Les communistes disent qu'on leur a volé leur département. Le système colonial était d'application facile, mais heurtait la justice ; la départementalisation a voulu la satisfaire, mais se révèle inapplicable des années après. Les enfants ne mangent pas toujours à leur faim, ils souffrent du paludisme et de la toxicose.

Une nuit de tempête. Des vents atteignant 300 km/heure.

165 morts. 70 % des cases sont abîmées. 20 000 sans-abri. Près de 3 milliards de francs CFA de dégâts : tel est le bilan du cyclone qui frappe l'île le 26 janvier 1948.

1952-1960

Le chômage s'accroît dans l'île. Après Tananarive et l'aéroport d'Arivonimamo, des camions remplis d'hommes, de femmes, d'enfants s'enfoncent dans l'ouest de Madagascar, jusque dans une vaste région de collines basses, vers trois rivières boueuses : la Sakay, la Lily et l'Ihazomay. L'émigration réunionnaise a commencé... Dix ans après, les uns se réjouissent du succès de la Sakay, d'autres disent que cette expérience de l'émigration n'est pas la solution à la surpopulation de La Réunion.

Au niveau de l'éducation, la situation est catastrophique : 19 321 élèves dans 84 écoles. 2 classes pour 186 élèves. Locaux inadaptés, poussiéreux, peu aérés. Aucune hygiène. Parfois, le sol des classes est tout simplement de la terre battue. Carences alimentaires. Non-scolarisation pure et simple. Analphabétisme. Délinquance.

1962

Le 28 février 1962, le cyclone Jenny dévaste l'île. 27 morts, 10 disparus, 150 blessés. 16 000 sinistrés. Plus de 4 000 habitations ont été détruites, et presque autant endommagées. Dans l'agriculture vivrière et maraîchère, c'est le désastre. Les trois quarts de la récolte fruitière sont perdus. Malaise social. Crise politique grave. Pour que La

Réunion n'abandonne pas la départementalisation au profit de l'autonomie prônée par les communistes, les hommes politiques de droite sont disposés à faire appel à une personnalité politique de premier plan, ancien bras droit du général de Gaulle : Michel Debré.

Au 31 décembre 1962, la population de La Réunion est évaluée à 354 294 habitants. Elle atteignait à peine 227 000 âmes en 1946. Le taux de natalité, très élevé (32 % au lieu de 6,5 % dans l'ensemble des autres départements), prépare des drames socio-économiques. Chaque année, il y a 12 000 à 13 000 bouches de plus à nourrir alors que les ressources de l'île sont limitées. On se tourne alors vers l'émigration, car la jeunesse de l'île n'est pas perçue comme une chance mais comme une menace d'explosion sociale.

Plus de quarante ans après

Guéret, mardi 18 février 2014.

Comme chaque soir, à 17 heures, j'ai quitté les bureaux du ministère de l'Équipement où j'occupe un poste de secrétaire. Sans me hâter, je remonte à pied la rue du Limousin. Dans l'appartement situé au bout de la ville, personne ne m'attend. Mes enfants, Élisabeth et Louis, habitent à Limoges. Samuel, mon mari, travaille à la boulangerie du centre-ville. Je sais déjà que dans le salon-salle à manger qui me sert de bureau, je déposerai mon sac à main sur le canapé. Ensuite, je m'enfermerai dans la salle de bains. Douchée, coiffée, vêtue d'une nouvelle robe, un châle sur les épaules, je m'assiérai derrière mon ordinateur qui trône sur la table, près du chauffage. Après des années à noircir des pages, puis à relire le récit de ma vie dans la Creuse, j'aimerais partager mes souvenirs. Comme le miroir réfléchit la lumière, ma mémoire doit réfléchir les pensées qui me hantent, sans que les sanglots m'étouffent. Et surtout qu'on n'oublie rien de moi, ni de mes frères, ni des mineurs qui ont eu à pâtir de l'injustice sociale, comme si une chose aussi scandaleuse que la déportation d'enfants pouvait s'oublier avec un détachement à l'égard de ce qui a été, n'espérant de moi aucune haine, la haine comme la ressentent les bêtes piégées.

C'est vraiment quand on s'écrit que le livre est essentiel à soi, voilà pourquoi j'ai voulu raconter mon histoire. À l'époque, j'étais jeune et la loi archaïque. J'étais désarmée et la loi armée. Suffisamment armée pour encourager les politiciens à propager la légende d'une France aimable et aimante. J'avais seize ans. Mes frères étaient plus jeunes que moi : Tony, quatorze ans ; Manuel, onze ans. D'autres des bébés. D'autres encore, des fantômes. Des gosses sans visage ni âge, sans voix ni parole, comme absents d'eux-mêmes. Eux, des orphelins, des pupilles de la Nation, des analphabètes, des brouillons de vie dans l'ordre inique des choses. Hiver noir, interminable. Rien ne pouvait nous arriver de pire que ces duperies, ces chausse-trappes placées en travers de nos routes. *Pire*, c'est le mot. Comme un soleil en exil. En ce temps-là, si on voulait fuir les eaux de la Creuse et sauver ses rêves, tout au moins ce qu'il en restait, il fallait avoir foi en soi.

Contrairement aux autres expatriés, j'avais sauvegardé un filet de voix, même après que le destin m'eut porté des coups. Samuel me voyait souvent chercher au fond de moi un lieu où déposer mon fardeau et remâcher ma colère. Ce lieu, c'était l'écriture avec la puissance des mots. Un lieu où me reconstruire lentement, patiemment, lucidement. Un lieu fidèle à ce qui avait été et n'aurait pas dû être. Un lieu où réapprendre à s'aimer. Dès le premier jour de mon arrivée dans la Creuse, j'avais déjà songé à tout écrire sans fioritures de style ni sensiblerie, pour que ce qui nous avait fait souffrir ne nous ait pas fait souffrir pour rien. Les paroles s'envolent, les écrits restent, me disais-je. Mes écrits resteraient et serviraient d'archives.

Assise face à l'horloge suspendue au-dessus de la télé, j'ouvre mon fichier placé sur le bureau de mon ordinateur.

Avant que Samuel ne rentre, j'ai encore une heure devant moi pour retoucher mon manuscrit. Je m'accroche à mon texte. Mes doigts courent sur le clavier. De temps à autre, je regarde le drapeau fixé au mur et je souris. Tout ça me plaît. Le drapeau français ? Non. C'est le premier drapeau réunionnais confectionné de mes mains. Lorsque je le contemple une énergie irradie vers moi. Je dois rédiger le dernier chapitre de mon livre. Écrire mon histoire m'a permis d'adoucir mon esprit révolté et de me rendre compte que l'écriture s'accompagne parfois de quelque espérance. Et tant que l'homme continuera à façonner sa destinée sur terre, les autobiographies proposeront des points de repère aux petits-enfants et aux arrière-petits-enfants qui poursuivent le rêve des pères.

Aujourd'hui encore j'entends des cris, ceux des enfants, des oiseaux, des paysans, des monstres, une nuée de cris, mais je n'ai pas réclamé le silence. Sans les cris, la sécheresse de l'inspiration aurait ruiné mon ardeur et ma prose aurait dévié de son but : témoigner.

Si le livre s'enrichit à être lu, qui lira le mien ?

Qui lira Héva Lebihan ?

Comme la lecture répand une auréole autour des pages, j'espère que mon livre, s'il est édité, sera lu avec amour. Auréole, oui ; scandale, non. Je secoue la tête. Un scandale desservirait notre cause. Mais la vérité ne doit pas dormir au fond du puits. Je dactylographie : « Ils nous ont menti. Ils nous ont tous menti. » Et dans le jeu subtil de l'écriture, le temps s'écoule sans moi.

Soudain des pas précipités dans le couloir du vieil immeuble éveillent ma curiosité et, plutôt que de me lever, j'attends que s'ouvre la porte. Samuel pénètre dans le salon et il me dit d'une voix émue : « Mets la télé, vite ! » Je prends aussitôt la télécommande, j'appuie sur le bouton.

Je le questionne : « Que se passe-t-il ? Où y a-t-il la guerre ? Où la terre tremble-t-elle ? » Impatient de voir s'allumer la télévision, il me répond : « C'est comme un tremblement de terre. Incroyable. » Il balbutie presque. Ses gestes trahissent sa fébrilité. « C'est l'hémicycle de l'Assemblée nationale ! » Il s'approche et s'écrie que ça tient du miracle. Ce miracle qui remet tout à l'endroit. Nous en avons souvent discuté. Nous en avons rêvé, évidemment. Un frisson m'envahit. L'étonnement me cloue sur ma chaise. Jamais une si puissante joie ne m'avait transportée. Que j'aie de l'air pour mieux respirer, ce qu'il faut de maîtrise de soi pour rester calme, pour recevoir les images du passé qui resurgissent et pour écouter ce que la députée socialiste de La Réunion restitue à propos des enfants de la Creuse. Je me laisse entraîner par la voix aux intonations tendres et dures à la fois : « Il est temps de reconnaître une responsabilité morale de l'État et de faire un travail collectif pour écrire... comprendre... dépasser ces faits... Cela est nécessaire pour les victimes à titre individuel, et à titre collectif pour l'Hexagone. Il faut accepter l'Histoire dans sa totalité et non pas par bouts... Une telle histoire avec les souffrances engendrées doit nous amener à une réflexion sur les valeurs fondamentales qui peuvent être foulées aux pieds en toute bonne conscience, avec les meilleures intentions du monde. » Puis le président de la commission des lois précise avec force : « Il ne s'agit pas d'une démarche d'instrumentalisation ou de faire un procès à charge mais de marquer un attachement à ces souffrances. » Parole délivrée sur un ton convaincu, passionné, convaincant. Se délecter à envisager la suite, dès l'instant où l'Assemblée nationale demande officiellement que tout soit mis en œuvre pour que les ex-pupilles de la Nation puissent reconstituer leur propre histoire. Une histoire mise sous le boisseau ou

démentie, si bien que la plupart des députés la découvrent pour la première fois. Sourires d'incrédulité, ébahissement, attention soutenue dans les rangées de fauteuils révèlent une méconnaissance du problème débattu ce jour-là.

Vingt-six exilés assistent aux débats, d'un air sérieux. Que ce drame sorte enfin de l'oubli ! Lorsque la députée a requis l'acceptation de l'Histoire, j'ai entendu la noblesse de la majuscule et la majesté du mot. J'ai senti les mains de Samuel sur mon épaule, non, nous ne rêvons pas. C'est à la fois une promesse et une réprobation de l'aveuglement de la loi, pour que la colère et la haine retombent à jamais. Tout à coup je m'exclame : « Samuel, ils parlent de nous qui vivons ici, mais ça n'a pas toujours été le cas. Ils le savent maintenant. Oui, ils savent tout de nous puisque notre tourment est parvenu jusqu'à eux. Je n'ai pas l'impression qu'ils sont en train de jouer un mauvais jeu politique, ni qu'ils se mentent ou nous mentent comme hier. Les caméras de télévision ont tout filmé, tout enregistré. Ils recherchent sincèrement une consolation à nos peines, parce que nous avons été sacrifiés au mépris de quelques-uns. Tu as raison, c'est incroyable tout ça. » Dans mes yeux persistera cet éblouissement né du soleil, quand on le regarde trop longtemps en face. Mes doigts pianotent sur mon clavier. J'ajoute qu'après un débat apaisé, tous les députés ont voté une résolution qui vise à admettre la responsabilité morale de l'État français dans notre exil, sans le moindre calcul, semble-t-il, quant à ce qui s'ensuivra. Ils ont émis également le vœu d'approfondir la connaissance des faits qui seront disséqués en toute objectivité au sein d'un comité consultatif, à partir du vécu de chacun. Ce qu'on appelle la *connaissance* ne sera pas un concept vide, ni un attrapenigaud, ni un leurre. Il faudra œuvrer à la réconciliation,

et la flamme du drapeau tricolore, qui a fait le tour de la planète, illuminera les esprits.

Je ne peux rassasier ma vue des images. Je veux mémoriser les paroles qui abolissent le silence, et de là, il ne sera pas vain d'espérer que dans l'île et dans la Creuse on continuera à parler de nous qui avons été outragés dans ce que nous possédions de plus beau : notre enfance. Des mineurs plus muets qu'une tombe, comme si les linceuls de neige les avaient pressés entre la vie et la mort. Je ne peux plus rien écrire. Je sais que, dans des moments comme celui-ci, la vie a une saveur singulière. La sensation de vertige est due à l'émotion, à la présence de Samuel à mes côtés, à la douceur de son regard. Il m'a vue m'installer à cette table chaque soir, puis taper à la machine. Je me souviens, il me tenait compagnie en lisant son journal allongé sur le canapé. Il me préparait une tisane, me rapportait des anecdotes, les détails de la vie des exilés. Ce n'est pas abuser de poncifs si je rappelle que, dans la Creuse où l'on exploitait la ferme à *la mode de chez nous*, on prenait d'une main sans rien donner de l'autre.

Qui faut-il incriminer ?

Le député qui, venu de l'Hexagone avec *les meilleures intentions du monde*, souhaitait repeupler le Limousin. Ce député borné ou né borgne, que j'ai baptisé le « débienfaiteur » dans ma biographie, avait multiplié avec effronterie nombre de propositions contraires dont l'une était vraie, la misère dans l'île, l'autre erronée, la félicité en terre d'exil, et les parents avaient cédé. Ils étaient trop miséreux, trop incultes, trop peu informés pour se rebeller. La machine à exiler broyait tout sur son passage, y compris ses propres engagements. Après des années à errer de ferme en ferme, de cauchemar en cauchemar, les expatriés avaient rayé le mot

bonheur de leur vocabulaire. Les bouseux les abrutissaient de corvées et ils ne rêvaient pas plus loin que les fils barbelés derrière lesquels meuglaient les bœufs. Un espace vallonné les encerclait. Plus l'espace s'étendait à l'infini, moins ils paraissaient libres. On les poussait vers une vie délinquante, marginale et, dans le crépuscule puis les ténèbres, ils cherchaient une main amicale. En vain. Comme nulle trace d'humanité n'éclairait plus leur avenir, ils portaient tous à la dérive.

J'avais resitué tous les événements dans le temps. J'en avais fait le récit détaillé, véridique, mythique. J'avais écrit pour les illettrés rejetés par l'école. Bien sûr, mon écriture ne compenserait pas, ne sublimerait pas, ne comblerait pas le déficit affectif, le « civilisateur » ayant voulu que nous grandissions sans mémoire, sevrés de toute construction imaginaire, oublieux du passé, exclus du monde en gestation. À perte de vue une mer de rancune – du temps que la Creuse n'était qu'un village. Mais au sortir de l'hiver tout s'éclaircit. J'ai le sentiment d'être arrivée à l'épilogue de mon récit quand m'étreint le désir de parler autrement de la France. Une France accueillante, respectueuse. C'est le dégel de mon être sous l'œil de Samuel. M'entourant de ses bras, il me dit que j'ai gagné mon pari pour mes frères et pour les victimes innocentes qui n'ont jamais eu voix au chapitre. Brusquement, je demeure interdite devant lui. Je m'aperçois que le passé n'est pas toujours un tas de cendres éteint, ainsi que le dit le poète, mais un tas de braise, la braise que le boulanger Samuel attise dans le four chaque jour. Et comme c'est le cas après un choc qui vous émeut, puis vous plonge dans le silence, la question s'est imposée à moi : comment tout ça a-t-il débuté ?

1963

Le 6 mai 1963, Michel Debré est élu député de La Réunion. Ses principaux objectifs : développer l'économie, freiner la démographie, favoriser l'émigration. Il crée le Bumidom (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer), les DASS, les établissements d'accueil laïcs ou confessionnels des mineurs, les associations, avec au sommet et comme chef d'orchestre l'État. Puis, n'écoutant que sa bonne foi républicaine, il prêche l'assimilation et la promotion des petits créoles qui, sans la providence de l'État, sont « voués à la malnutrition, à l'illettrisme et à l'errance ». Ainsi, après la colonisation de Madagascar, la migration en métropole est l'une des solutions à la crise : « Sortir de l'île est un enrichissement. »

Le placement en foyer des enfants s'effectue soit à la demande des parents, soit au repérage des services sociaux, soit par dénonciation. Les mineurs sont placés dans les maisons d'enfants à caractère social, dans les foyers de l'enfance et dans les centres de rééducation. Avant l'âge de trois ans, le mineur est placé à « La Pouponnière de la Providence » (foyer confessionnel privé). Si à trois ans, l'enfant n'a pas été adopté, il peut être placé dans d'autres foyers de l'île. Quant aux centres de rééducation, ils accueillent des enfants et des adolescents dits « à problèmes », « inadaptés » ou encore « caractériels », en d'autres termes des

jeunes victimes de troubles mentaux et/ou du comportement. Certains de ces centres reçoivent les mineurs avant leur transfert en Creuse et dans les autres départements de la métropole.

Afin de lutter contre la démographie galopante, on préconise aussi les méthodes contraceptives et l'avortement. Création de centres de planning familial (distribution gratuite de la pilule), même si l'Église freine les initiatives des pouvoirs publics en laissant entendre que « le stérilet pourrit le corps et la pilule n'est point pour les honnêtes femmes ». Les hommes eux-mêmes fuient leurs responsabilités, car il y aurait une réduction des allocations familiales. Et les femmes, souvent à l'insu de leur mari, ont recours à l'avortement. Celles qui ont de l'argent s'adressent à des médecins généralistes, les plus pauvres ont recours à une avorteuse.

JEAN-FRANÇOIS SAMLONG

UN SOLEIL EN EXIL

« On ne nous aimait pas, enfermés dans un milieu clos, sans marques d'affection ni la possibilité de fixer des repères. Nous étions dans le même guêpier, égarés dans un tunnel ou une voie sans issue, et à mesure que nous avançons, la neige effaçait les empreintes de nos bottes pour prouver que nous n'existions pas. »

Dans chacun de ses romans, Jean-François Samlong ne cesse d'interroger la violence qui secoue La Réunion. Cette fois-ci, dans un style percutant et concis, il nous convie à découvrir l'histoire des enfants de la Creuse. En fait, une véritable tragédie s'est déroulée entre 1962 et 1984, avec l'exil forcé en métropole de plus de deux mille mineurs réunionnais. Mensonges. Fausses promesses. Trahisons. Harcèlement sexuel. Viols. Tentatives de suicide, et suicides. Séjours en hôpital psychiatrique. Une catastrophe invisible. Enfin, le 18 février 2014, l'Assemblée nationale a reconnu la responsabilité morale de l'État français dans la terrifiante transplantation des enfants. Ici, deux jeunes garçons, Tony et Manuel, et leur sœur courage, Héva, qui témoigne des vies séparées, suspendues, piégées au cœur du froid et du racisme.

Jean-François Samlong est né à La Réunion. Un soleil en exil est son treizième roman.



UN SOLEIL EN EXIL

JEAN-FRANÇOIS SAMLONG

Cette édition électronique du livre
Un soleil en exil de Jean-François Samlong
a été réalisée le 28 mai 2019
par les Éditions Gallimard.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage,
(ISBN : 9782072853142 - Numéro d'édition : 354350)
Code Sodis : U27721 - ISBN : 9782072853173
Numéro d'édition : 354353